Le Syndicat National des Kinésiologues (SNK) tiendra son assemblée générale, à Paris, le vendredi 17 mars 2017. Créé en 2006, le SNK est actuellement présidé par Sarah ALIMONDO.

Il a pour but deÂ rassembler des professionnels libéraux, c'est-à-dire des kinésiologuesÂ formés, certifiés. En adhérant au SNK, tous se sont engagés sur un Code de déontologie permettant une pratique respectueuse des personnes qui consultent.

Il représente et défend la pratique de la kinésiologie en France. Il est soucieux d'apporter par ses membres, une véritable valeur ajoutée dans un service de proximité à la population.

Plus d'infos surÂ : snkinesio.fr